

# CONCOURS 2015-2016

## QUAND JE SERAI GRAND-E, JE SERAI DOSSIER DE PARTICIPATION

**CONCOURS**

**Quand je serai Grand.e je serai...**

Inscrivez votre classe avant le 4 mars 2016

Informations : fers@fers.asso.fr 04 26 20 69 82

Concours ouvert aux classes maternelles et élémentaires du Rhône, organisé par la Fondation Entreprise Réussite Scolaire, structure autonome reconnue d'utilité publique, soutenue par la Direction académique du Rhône et la Ville de Lyon. Le règlement intérieur est déposé chez Maître Olivier VANDER GUCHT, huissier de justice à Lyon, et disponible sur demande. Les classes lauréates recevront en lot une sortie ou un atelier offert par l'un de nos partenaires.

Observatoire de Lyon | vaube-velin | planétarium | Musée Africain



## PRESENTATION DE LA CLASSE CANDIDATE ET DE L'ENSEIGNANT-E RESPONSABLE

**École :** .....

**Adresse :** .....

**Enseignant-e :**

M.  Mme\* NOM :..... Prénom :.....

**Coordonnées :**

Merci d'indiquer les coordonnées auxquelles vous êtes le plus facilement joignable. Le cas échéant, préciser le(s) créneau(x) le(s) plus favorable(s).

Adresse mail : .....

Téléphone : .....

**Niveau de la classe et nombre d'élèves :** .....

**Concours pour la catégorie\*\* :**

C1 pour les classes de cycle 1 .....

C2 pour les classes de cycle 2

C3 pour les classes de cycle 3

---

J'ai lu et j'accepte le règlement du concours. En particulier, si ma classe fait partie des classes récompensées (1 classe lauréate par catégorie et trois prix spéciaux supplémentaires : le Prix des métiers atypiques, le Prix de l'égalité (qui récompensera un travail sur les stéréotypes de genre dans les métiers) et le Prix de l'engagement citoyen), je m'engage à être présente accompagnée d'au moins deux de mes élèves le 1er juin 2016, lors de la remise des prix.

Fait à :

Le :

Signature :

\* Cocher la case correspondante.

\*\* Cocher la case correspondante. Si votre classe est une classe mixte concernée par plusieurs catégories et que vous souhaitez faire participer l'ensemble de vos élèves, merci de vous inscrire pour la catégorie qui vous paraît la plus pertinente au vu de votre groupe. Le cas échéant, indiquez le nombre d'élèves dans chaque cycle.

## GUIDE DU CONCOURS – EXTRAIT DU RÈGLEMENT

### objet du concours

Pour sa sixième édition, le concours « Quand je serai grand-e, je serai... » est ouvert à toutes les classes primaires du Rhône. Les enfants devront produire une œuvre de forme libre exprimant la place qu'ils imaginent occuper dans la société quand ils seront adultes (métier, engagement citoyen, réalisation d'une passion...) et en lien avec le thème « *Quand je serai grand-e, je serai...* ».

Ce concours représente pour les enfants une occasion :

- ✓ de se projeter dans l'avenir, d'imaginer leur place dans la société de demain, dans l'exercice d'un métier ou par toute autre forme d'engagement citoyen,
- ✓ d'établir un lien entre leurs apprentissages scolaires, leurs expériences extrascolaires et l'acquisition des compétences nécessaires pour parvenir à un objectif,
- ✓ de découvrir la complémentarité des métiers et des compétences dans la société,
- ✓ de renforcer la confiance en soi et la motivation.

### modalités de participation

Le présent dossier est adressé aux participant-es après réception de leur inscription. Cette dernière doit être parvenue à la FERS **au plus tard le vendredi 4 mars 2016**. Chaque classe participante devra **retourner son œuvre avant le vendredi 8 avril 2016**. Cette œuvre, résultant d'un travail collectif impliquant chaque élève, devra respecter le thème prédéfini et être accompagnée du dossier de participation complété par l'enseignant-e, qui y aura indiqué la démarche suivie avec ses élèves et les principales observations faites durant la phase de conception de l'œuvre. Une attention particulière sera portée aux démarches favorisant la découverte de métiers initialement méconnus des élèves et aux travaux intégrant la lutte contre les stéréotypes de genre. Dans le cas d'une œuvre immatérielle (spectacle par exemple), l'enseignant-e joindra au dossier un descriptif le plus détaillé possible.

Le jury sera particulièrement attentif aux critères suivants :

- ✓ La cohérence avec le thème
- ✓ L'originalité et la créativité
- ✓ Le soin et l'esthétisme
- ✓ La démarche suivie par l'enseignant-e
- ✓ L'adhésion et l'implication des élèves
- ✓ Le travail d'équipe au sein de la classe

Pour chacune des trois catégories C1, C2 et C3, le jury désignera 1 classe lauréate. Trois prix spéciaux supplémentaires seront attribués : le Prix des métiers atypiques, le Prix de l'égalité (qui récompensera un travail sur les stéréotypes de genre dans les métiers) et le Prix de l'engagement citoyen. Les classes bénéficiaires des 3 prix spéciaux devront obligatoirement présenter leur œuvre le jour de la **remise des prix le 1<sup>er</sup> juin 2016**, la durée maximale de chaque présentation étant fixée à 5 minutes. Cette présentation fait partie intégrante du concours. Les classes devront être représentées par l'enseignant-e et au moins deux de ses élèves. Dans le cas où une classe lauréate ne serait pas représentée le 1<sup>er</sup> juin 2016, aucun prix ne pourra lui être attribué.

Le règlement est déposé chez Me Vander Gucht et est disponible sur demande auprès de la FERS.





